

Les conquêtes du mouvement de l'économie sociale et solidaire au Brésil

La thématique de l'économie sociale et solidaire prend de plus en plus d'importance partout dans le monde. Depuis 2001, le *Forum brésilien d'économie solidaire* (FBES) fait la promotion de la concertation entre les organisations d'économie solidaire et le gouvernement. Voici le résumé d'une entrevue avec le secrétaire exécutif du *Forum brésilien d'économie solidaire* (FBES), Daniel Tygel.

Adital : Quelles sont les principales conquêtes obtenues par le FBES depuis sa création?

D.Tygel : La création du *Secrétariat National d'Économie Solidaire* (SENAES) est une des premières conquêtes qui a permis d'inclure dans la structure gouvernementale nationale un espace dédié à l'économie solidaire. Cette création est issue des demandes et propositions élaborées par le mouvement de l'économie solidaire durant les *Plénières Nationales d'Économie Solidaire*. Deux autres conquêtes découlent de ces plénières : la réalisation de la *1ere Conférence Nationale d'Économie Solidaire* en 2006 ainsi que la création du *Conseil National d'Économie Solidaire*, espace où les représentants proviennent au 2/3 de la société civile (1/3 représenté par des entreprises d'économie sociale et 1/3 par des organisations et mouvements sociaux) et 1/3 par des représentants des pouvoirs publics. Cette instance implique 13 Ministères et 3 banques publiques et constitue le principal espace de convergence des politiques et des programmes du Gouvernement Fédéral. C'est aussi le lieu privilégié de dialogue entre la société civile et les pouvoirs publics sur la thématique de l'économie solidaire.

L'organisation du mouvement d'économie solidaire représente une autre conquête. Aujourd'hui, le FBES est constitué de plus de 100 Forums micro-régionaux et municipaux et de 27 Forums régionaux d'économie solidaire. Au sein de ces instances, sont impliqués environ 3000 projets collectifs d'économie solidaire (associations, groupes et coopératives de production, de services, de commercialisation, de finances solidaires, de troc, d'entreprises récupérées, etc.), 500 organisations locales, régionales et nationales issues de la société civile (ONGs, syndicats, églises, universités), 100 gouvernements municipaux et 6 régionaux avec leurs programmes en économie solidaire.

Durant ces quelques années d'existence, le FBES a réussi à organiser les multiples demandes du mouvement d'économie solidaire au sein d'une *Plateforme Nationale d'Économie Solidaire*. Cette plateforme a été le fruit d'un long processus participatif de consultation mise en œuvre au sein de 27 Plénières régionales qui ont impliqué 4000 personnes, représentants des entreprises et associations collectives, pouvoirs publics et organisations de soutien. Cette consultation s'est fait sur une période de deux ans et s'est conclue par la *IV Plénière Nationale* en mars 2008, qui a recentrer la Plateforme autour de priorités plus précises.

Le FBES est actuellement reconnu au plan national comme étant la principale référence en terme de débats, d'informations et de réflexions sur l'économie solidaire. De plus, les Forums régionaux et micro-régionaux ont aussi travaillé fort sur différents éléments : l'approbation de lois en faveur de l'économie solidaire, l'articulation du mouvement au plan micro-régional, la concertation avec les pouvoirs locaux.

Sur le plan de l'élaboration de politiques publiques et de programmes pour l'économie solidaire, notons la réalisation du Portrait de l'Économie solidaire (*Mapeo de la Economía Solidaria*), du Programme National de Foires « en réseau » de l'Agriculture Familiale (*Programma Nacional de Ferias en Red de la Agricultura Familiar*), la construction de Centres Publics de Formation en Économie Solidaire, la proposition du *Système National de Commerce Équitable et Solidaire*. Toutes ces initiatives ont été en autres construites en partenariat avec le SENAES et le Secrétariat du Développement Territorial du MDA et du MDS.

En ce qui concerne le cadre juridique, trois projets de lois ont été déposés et sont présentement en discussion au Congrès ou au Sénat. Ils portent sur le changement de la Loi sur les Coopératives (qui date de la dictature militaire), sur une proposition de cadre juridique pour les fonds rotatifs solidaires et sur la proposition de réglementation pour les Banques Populaires.

Finalement, la dynamique insufflée par le FBES a fait naître de nouvelles synergies entre les acteurs du mouvement. Ce sont ainsi construits de nouveaux réseaux et chaînes solidaires, notamment, les chaînes de coton organique, de semences, ou de miel ainsi que les réseaux de banques communautaires et de formateurs en économie sociale. D'autres initiatives se sont aussi développées telles que : la création de nouveaux points de ventes pour les produits issus de cette économie (foires et boutiques) et des projets d'organisations de consommateurs.

Adital : Quel rôle devrait jouer le gouvernement dans le développement de l'économie solidaire? Existe-t-il des critiques à ce sujet?

Le rôle principal du gouvernement tient à la reconnaissance de l'économie solidaire comme étant un secteur économique qui contribue au développement, mais à un développement différent du modèle actuel : il est question d'un développement communautaire, local, endogène, solidaire et durable qui ne vise pas l'accumulation de richesse et qui respecte la diversité. Malgré les instances, les programmes et les politiques publiques misent en place par le gouvernement, il est clair que ces initiatives demeurent marginales : l'économie solidaire ne fait pas partie de l'agenda central du gouvernement en terme de stratégie de développement. Voilà la critique principale : quand le gouvernement parle d'économie sociale il se restreint au discours lié à la génération de travail et de revenu, et ne conçoit pas le travail collectif et les initiatives économiques autogestionnaires, où sont pratiquées la citoyenneté active et la démocratie, comme véritables moteurs d'un autre développement. Il est impératif de concevoir d'autres politiques de développement que celles de l'entreprise privée et des mégaprojets basés sur la formule cartésienne selon laquelle « la croissance économique génère de l'emploi qui ensuite génère le développement ». Concept erroné si l'on regarde les conséquences drastiques de ces types de politiques sur les communautés concernées: déforestation, destruction du tissu social et communautaire, concentration de la richesse, exode rural, etc.

Nous ne parlons pas d'utopie inatteignable, prenons l'exemple sur l'Équateur qui vient de réaliser un référendum sur la nouvelle Constitution. Celle-ci donne la primauté à « un système économique qui est social et solidaire; qui reconnaît l'être humain comme sujet et comme fin; qui établit une relation équilibrée entre la société, l'État et le marché, en harmonie avec la nature... un système économique qui sera intégré par différentes formes d'organisations : publiques, privées, mixtes, populaires et solidaires...où

l'économie populaire et solidaire sera régulée en accord avec la loi et inclura les secteurs coopératifs, associatifs et communautaires».

Source : <http://www.adital.com.br/site/noticia.asp?lang=ES&cod=35624>